

Lors de son CSE du 30 janvier 2020 la Direction de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a présenté son projet : « Banquier & Entrepreneur ». Ce projet invente le métier de « Conseiller Indépendant Local (CIL) », mandataire exclusif de la caisse d'épargne. La Caisse d'Épargne Bretagne pays de Loire uberise le métier de conseiller bancaire.

Le Conseiller indépendant Local :

- Sera payé uniquement à la commission.
- Devra développer le fonds de commerce qui reste la propriété de la caisse d'épargne.
- Ne bénéficiera pas du statut ni des accords collectifs de l'entreprise.
- Devra prendre en charge ses cotisations sociales et l'entretien de ses bureaux.
- Devra avoir au moins 3 agréments : intermédiaire en opérations de banques et services de paiement, conseiller en investissement financier et mandataire d'intermédiaire en assurance.

Un danger pour la clientèle comme pour le CIL.

La rémunération uniquement au commissionnement fera passer la vente de produits rémunérateurs avant le devoir de conseil.

Une mise en danger du conseiller, qui aura toutes les contraintes sans statut protecteur, mais il sera « indépendant » et libre de travailler 24h/24.

Pourquoi un tel projet coté direction ?

Bien évidemment le premier argument est la digitalisation.

Sans oublier la concurrence, la réglementation, les conditions de marché, le coût de l'entretien des agences, la satisfaction clientèle. Tout le discours habituel pour expliquer qu'il est nécessaire de faire des économies.

Mais aussi : *des difficultés pour fidéliser nos collaborateurs et attirer de nouveaux talents. Des difficultés pour constituer et stabiliser les équipes notamment dans les zones rurales.*



La CGT a des propositions :

Augmentation réelle des salaires, reconnaissance des connaissances compétences et qualifications, évolution de carrière, socle social performant, augmentation des effectifs, formation professionnelle tout au long de la carrière et réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Les organisations syndicales ont demandé la tenue d'un comité de groupe extraordinaire.
La direction de BPCE refuse.

Aujourd'hui la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire « Uberise » le métier d'employé de Banque, demain ce sera chez vous.

Rejoignez-nous pour défendre vos emplois.

Didier SAMPIC (BP AURA) RS Comité De Groupe 06 30 47 57 48

Thierry OLIGO (CEIDF) coordinateur national Caisse d'épargne 06 03 50 18 16

Valérie LEFEBVRE HAUSSMANN Secrétaire Générale FSPBA CGT 06 87 10 31 90